

<p>COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 23 SEPTEMBRE 2014</p>
--

Présents

Céline ANSART
Franck BARBIER
Ghislaine DENISSELLE
Sylvie DIVERCHY
Anne GOZE
Anne Sophie LEROY
Sébastien MALAPEL
Cyril GARNIER, représentant Mohamed OURAK
Adrien PILNIAK
Emilie SIMONEAU
Louis PRISSETTE
Elodie FATOUX
Léonard TOMSON
François BROCHE

Excusés :

Laurent COULON – Pouvoir à Franck BARBIER
Jérôme GRAINDORGE- Pouvoir à Sébastien MALAPEL
Philippe JOSPIN- Pouvoir à Emilie SIMONEAU

F BARBIER accueille Mme GOZE qui a été désignée en tant que représentante de Valenciennes Métropole au sein de notre conseil.

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 27/06/2014

Il n'est pas fait de remarque sur ce compte rendu.

Vote pour l'adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 27/06/2014 :

Ne prend pas part au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

Le compte rendu du conseil d'UFR du 27/06/2014 est adopté à l'unanimité.

2° Informations générales

** Mouvements de personnels :*

- Recrutements

- un poste MCF Neurosciences : Sylvain Crémoux
- un poste MCF Management du Sport : Guillaume Richard

- ATER

- Psycho-Ergo : Julie Paxion
- Biomécanique : Raphaël Pionnier
- Management : Hervé Champin

- Départs

- mutation : Charlotte Lenoir
- retraite : Jacques Pilette

En raison du gel des postes prévu pour la campagne de recrutement prochaine, le poste de Mme LENOIR ne sera pas pourvu.

* *Gestion des effectifs :*

Inscrits APOGEE

- 459 L1
- 173 L2 : 79 EDM - 46 APAS - 48 MNG
- 087 L3 : 39 EDM - 28 APAS - 20 MNG
- 069 M1 : 32 MEEF - 15 MNG - 22 IEAP
- 048 M2 : 17 MEEF - 11 MNG - 08 IEAP - 12 MQDF
- 836 TOTAL

* Le montant de la collecte de taxe d'apprentissage s'élève à 15 142 €.

F BARBIER indique que les fonds proviennent pour la plupart de partenaires de recherche. S MALAPEL indique qu'il envisage une piste de partenariat avec le VAFC pour la collecte de l'an prochain.

* Calendrier 2014-2015 : suite à une consultation par Doodle des membres du conseil, ces derniers se sont prononcés pour la modification du calendrier 2014-2015 pour la période des vacances de la Toussaint afin d'harmoniser les dates avec celles du SUAPS. Néanmoins F BARBIER remet au vote le nouveau calendrier.

Vote pour remplacer la semaine de vacances de la semaine 43 à la semaine 44 :

Ne prend pas part au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

La modification du calendrier est adoptée à l'unanimité

3° Règlement du contrôle des connaissances

La modification porte sur l'assiduité au cours des modules incontournables.

Titres II et III Article 2 : à la définition d'une UE incontournable « Une UE est incontournable lorsque le semestre ne peut être acquis sans que cette UE soit validée : voir article 9 titre IV »

Ajouter « en conséquence, un étudiant ne pourra être sanctionné pour les absences liées à la nécessité d'être, de se rendre et de revenir d'un module incontournable. Il devra néanmoins les justifier auprès des enseignants concernés. »

S MALAPEL rappelle que le stage est prioritaire, mais que dans une licence générale, il n'est pas obligatoire. Il souhaiterait une réflexion sur l'intérêt et les modalités du stage.
F BARBIER répond qu'il faudra débattre de cela au conseil d'enseignement.

Vote pour la modification du règlement du contrôle des connaissances

Ne prend pas part au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

La modification du règlement du contrôle des connaissances est adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Céline Ansart

4° Convention avec d'autres établissements

S MALAPEL souhaite évoquer un projet de convention avec Valenciennes Métropole pour l'utilisation des terrains de football du Centre de Formation du VAFC. La vétusté des terrains de l'UVHC l'amène à trouver des alternatives afin de pratiquer dans de bonnes conditions.

F BARBIER indique que la convention avec le Lycée Watteau ne sera pas reconduite cette année.

5° Composition des commissions

Après présentations des membres des commissions

- d'orientation

-des statuts d'étudiants salariés et SHN

- de VAP

Il est procédé au vote.

Ne prend pas part au vote : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 12

La composition des commissions est adoptée à l'unanimité.

6° Synthèse des activités des associations

*STAPS VA

F BROCHE présente le bilan de l'année 2013-2014. Les actions principales menées ont été les suivantes : manifestation sportive lors de la semaine de positionnement, soirées étudiantes, participation au Téléthon, voyages sportifs, ligne de vêtements, participation au congrès ANESTAPS, vente de boissons et confiseries. Le bilan est équilibré.

S MALAPEL remarque une baisse de l'activité après un départ très dynamique lors de la semaine de positionnement.

F BROCHE fait part de la difficulté de certains étudiants de mener de front les études et la gestion de l'association.

S MALAPEL rappelle que l'association a surtout un but éthique et pas économique.

*Association MISE

Léonard TOMSON présente le bilan déficitaire de l'évènement Val Beach pour un montant de 4 422 €.

S MALAPEL rappelle que pourtant le budget initial était équilibré.

C ANSART indique que la gestion de cet évènement a été prise en charge par un autre étudiant.

F BARBIER ajoute que les recettes espérées n'ont pas été réalisées.

S MALAPEL propose que les étudiants signalent à la Mairie qu'ils n'ont pas eu le versement de la subvention et demandent des subventions exceptionnelles au FSDIE, à la FSMS et à Valenciennes Métropole.

F BARBIER rappelle que les subventions sont attribuées au profit de la communauté et demande à ce titre que les voyages sportifs soient autofinancés.

A PILNIAK demande s'il n'est pas possible de reporter le jury en septembre pour les étudiants ayant la responsabilité des évènements se déroulant tardivement afin que ce ne soit pas la nouvelle équipe de l'association qui doit gérer les problèmes de ce type.

S MALAPEL rappelle que l'élection du nouveau président de l'association a lieu en juin avec une prise de fonction en septembre.

F BARBIER souhaite qu'un nouveau bilan soit fait au prochain conseil de la FSMS.

L PRISSETTE indique l'organisation de la Journée Nationale Sport et Handicap et souhaite que STAPS VA apporte son aide à l'ANESTAPS à cette occasion.

10° Questions diverses

A PILNIAK et L PRISSETTE évoquent des problèmes de discipline dans les amphis de L1.

F BARBIER précise qu'en raison de l'absence d'un enseignant pour raisons de santé, les cours d'anatomie ne sont pas dédoublés. L'effectif est donc très important.

S MALAPEL évoque le cas d'étudiant s'étant fait agresser à la sortie des cours ou sur les réseaux sociaux. Il évoque la possibilité de donner les cours en ligne et n'effectuer que les TD en présentiel.

La séance est levée à 19h